

Créteil, le 23 octobre 2018

## Communiqué

Le SNFOLC Créteil apporte tout son soutien à la collègue de la SEP du lycée Branly de Créteil braquée par une arme (qui se révélera a posteriori factice) dans sa classe.

Les réponses apportées par le Ministre Blanquer, loin de nous rassurer, renforcent au contraire nos inquiétudes. Dans les médias, on l'a en effet entendu expliquer : « *Je vais remettre de l'ordre* » (Le Parisien, 22 octobre), évoquant pêle-mêle « *la mise en place de portiques dans les établissements* », « *la responsabilisation des familles de mineurs qui vont trop loin* » ou la « *mise en place d'un comité stratégique* » avec le nouveau ministre de l'intérieur « *pour un plan d'action ambitieux* » (JDD, 22 Octobre).

Ce fait gravissime, ces réponses apportées, sont significatifs d'une dérive observée dans de trop nombreux établissements scolaires : face aux collègues victimes d'insultes, de menaces dans le cadre de l'exercice de leurs missions, les autorités hiérarchiques se dédouanent de leurs responsabilités et, quand elles ne cherchent pas à les culpabiliser, leur conseillent... d'aller porter plainte individuellement à la police. Comme s'il s'agissait d'un conflit entre deux individus !

Le SNFOLC Créteil rappelle son attachement au statut de la fonction publique et réclame l'application systématique de l'article 11 de la fonction publique qui oblige l'administration à protéger ses agents dans l'exercice de leurs missions. Lorsqu'un élève insulte ou menace un professeur, un CPE ou un assistant d'éducation, il s'adresse non pas à un individu mais à un agent de l'Education Nationale. C'est donc à l'institution de garantir aux personnels des conditions sereines d'exercice !

Le SNFOLC Créteil considère que les politiques menées depuis des années sont de nature à accroître les tensions dans les établissements.

A contrario, les réponses que tous les personnels attendent sont a minima:

- Création de tous les postes en vie scolaire nécessaires dans les établissements !
- Annulation des suppressions de 2650 postes de professeurs pour la prochaine rentrée, entraînant une hausse inéluctable des effectifs dans les classes !
- Abrogation des contre-réformes (réforme des collèges, contrôle continu au Baccalauréat, réforme des lycées basée sur la concurrence, sélection à l'entrée à l'université...) qui instaurent dans les lycées des relations élèves/professeurs qui ne sont plus centrées sur la transmission des savoirs

Les nombreux témoignages sur les réseaux sociaux attestent d'un véritable ras le bol. Les professeurs veulent enseigner, les parents d'élèves veulent que leurs enfants aient des professeurs dans leurs classes, acquièrent des savoirs et réussissent des diplômes nationaux.